

Examen annuel de portefeuille-pays du FEM 2009: Cameroun, Égypte et Syrie



Le rapport de l'examen annuel de portefeuille-pays 2009 préparé par le Bureau de l'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) synthétise les principales conclusions et recommandations issues de trois examens récents de

portefeuille-pays : ceux du Cameroun, de l'Égypte et de la Syrie. L'appui du FEM à ces trois pays débute en 1992 pour le Cameroun et l'Égypte, et en 1994 pour ce qui est de la Syrie. Ce rapport de synthèse met l'accent sur trois domaines clés :

- Les **résultats et la viabilité** de l'appui du FEM, notamment en termes de bienfaits pour l'environnement mondial.
- La **pertinence** de l'aide du FEM compte tenu de son mandat (avoir des effets positifs sur l'environnement mondial) et des politiques et priorités nationales dans les domaines du développement durable et de l'environnement.
- L'**efficacité** de l'appui du FEM par rapport au temps mis et aux efforts nécessaires pour l'élaboration et l'exécution d'un projet du FEM et au rôle et aux responsabilités des acteurs du FEM ainsi qu'aux synergies entre eux.

Conclusions

Résultats

L'aide du FEM à l'appui de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité est d'une importance stratégique et a des effets positifs. L'examen de portefeuille-pays de la Syrie a mis en évidence un impact réel sur la biodiversité, l'aide du FEM ayant entraîné l'augmentation du nombre d'oiseaux migrateurs qui reviennent dans les aires protégées. Au Cameroun, l'aide du FEM a permis la création de plus de 24 000 km² d'aires protégées dont cinq parcs nationaux, 44 unités de gestion de proximité des ressources naturelles et 39 forêts communautaires. En Égypte et en Syrie, l'aide du FEM a contribué à renforcer la capacité institutionnelle des autorités nationales et locales et à sensibiliser aux questions de biodiversité les décideurs en dehors des milieux environnementaux, ainsi que l'administration locale, les médias et le public en général. Ainsi, la question de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité a été élevée à un meilleur rang dans le programme politique de ces pays.

Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume des émissions de gaz à effet de serre réduites ou évitées grâce à l'aide du FEM dans le cadre du changement climatique, l'institution a introduit le sujet dans ces pays et influe sur les marchés, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'énergie. Ce n'est qu'en Égypte que des informations quantitatives sur l'aide du FEM en rapport avec le volume des émissions de dioxyde de carbone réduites ou évitées étaient disponibles. L'on estime que grâce à la maîtrise de l'énergie, le FEM a contribué à une réduction cumulée de 16,8 millions de tonnes de dioxyde de carbone en Égypte.

Les résultats obtenus dans d'autres domaines d'intervention se limitent à l'établissement des bases de l'élaboration des plans d'action nationaux et régionaux, à la formulation de politiques, et au renforcement des capacités nationales. La lutte contre la dégradation des sols est une priorité nationale majeure dans ces pays mais l'aide du FEM dans ce domaine s'est limitée au Cameroun.

- **La viabilité à long terme des acquis reste problématique.** Les trois examens de portefeuille-pays ont révélé plusieurs éléments affectant la viabilité des acquis, dont les suivants :
- Planification inappropriée et insuffisance des ressources à tous les niveaux.
- Incapacité du secteur privé à mobiliser les ressources financières du fait d'un manque d'engagement et/ou de l'inexistence de mécanismes appropriés pour mobiliser le secteur ou susciter son intérêt de manière significative.
- Longueur du processus de modification des politiques nationales. En Syrie, par exemple, l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments financiers à l'appui des acquis en matière de biodiversité posent problème et nécessitent des réformes institutionnelles supplémentaires.

En Égypte, le portefeuille a connu une profonde mutation. L'on est passé des approches essentiellement technologiques à des mécanismes de proximité. Au Cameroun, l'approche de l'appui budgétaire à long terme au Programme sectoriel forêts et environnement permet au gouvernement, à la société civile, au secteur privé et aux collectivités locales de s'engager ensemble dans un effort d'amélioration de la gouvernance environnementale et de relèvement des investissements dans ce secteur.

Pertinence

L'aide du FEM cadre bien avec les priorités nationales relatives à l'environnement et avec les conventions internationales sur l'environnement même s'il n'existe ni de cadre national d'intervention du FEM ni de vision de l'institution pour ces pays. L'aide du FEM s'est avérée directement pertinente pour les priorités environnementales nationales de ces trois pays. L'examen annuel de portefeuille-pays révèle en outre que depuis que l'aide bilatérale sur les questions environnementales a diminué au fil des années, le concours du FEM est devenu plus pertinent. Bien que l'aide du FEM soit pertinente pour les priorités nationales, toutes ne figurent cependant pas au centre des préoccupations du FEM, cela est particulièrement vrai pour la dégradation des sols et la gestion des ressources en eau douce, notamment en Syrie.

Le niveau d'appropriation de projets par les pays varie, nombre d'idées de projet ayant pour moteur les Entités d'exécution du FEM et d'autres facteurs extérieurs, notamment des aspects de dimension internationale. Cela est particulièrement vrai dans le cas des projets régionaux et de portée mondiale. Comme le montrent les précédentes évaluations de portefeuille-pays, l'appropriation des activités du FEM par le pays varie selon le domaine d'intervention. Un autre aspect qui a été révélé par l'évaluation du portefeuille-pays cette année est que le degré d'appropriation par le pays semble varier aussi selon les modalités d'appui, dans le droit fil du champ d'intervention du FEM.

Efficiences

Les potentiels avantages du nouveau cycle de projet ne se matérialisent pas encore à l'échelle des pays. Le FEM reste perçu par les acteurs nationaux comme étant très compliqué et inefficace, ce qui affecte négativement les propositions de projet et le processus de mise en œuvre. L'élaboration des projets, en particulier la rédaction des documents de projets est souvent déléguée aux Entités d'exécution du FEM par les autorités publiques. Les directives et les avantages du cycle de projet établis pour FEM-4 ne se matérialisent pas encore à l'échelle des pays.

La Syrie a un accès limité aux organismes de financement partenaires du FEM, la Banque mondiale et les banques régionales n'ayant pas de programmes dans ce pays. Cette conclusion s'applique uniquement à la Syrie à la lumière des évaluations de portefeuille-pays de cette année, mais elle peut s'appliquer à d'autres pays de cette région ou d'autres régions. Comparée aux autres pays de la région ou du monde, la Syrie a un accès limité aux organismes de financement du FEM. La seule institution à laquelle participe la Syrie est le Fonds international

de développement agricole. La Banque mondiale ne dispose plus de programme de prêt ou de stratégie-pays pour la Syrie depuis 1986 et ce pays n'est pas membre de la Banque asiatique de développement.

Il existe une corrélation directe entre l'efficacité du mécanisme des points focaux et la taille du portefeuille du FEM. Les portefeuilles des trois pays évalués diffèrent selon la taille, l'Égypte ayant le plus grand et la Syrie le plus petit. La création en Égypte d'une unité du FEM et d'un comité directeur national a permis d'améliorer le processus d'approbation des projets du FEM, le rendant plus systématique et l'inscrivant dans le droit fil des priorités clairement définies par le pays.

Recommandations

- Le FEM doit remédier à l'insuffisance notable des ressources disponibles à l'appui de la lutte contre la dégradation des sols, afin d'aider les pays comme l'Égypte, la Syrie et le Cameroun à relever les grands défis auxquels ils sont confrontés.
- Le FEM doit s'intéresser particulièrement aux pays qui, comme la Syrie, se trouvent dans des situations exceptionnelles en raison de leur accès limité aux institutions financières internationales.

Décisions du Conseil

Le Conseil du FEM a chargé le Secrétariat d'étudier au sein du partenariat du FEM, les modalités à suivre pour remédier à l'insuffisance des ressources disponibles à l'appui de la lutte contre la dégradation des sols, afin d'aider les pays comme l'Égypte, la Syrie et le Cameroun à relever les grands défis auxquels ils sont confrontés et de mener une étude sur les pays qui, comme la Syrie, se trouvent dans des situations exceptionnelles en raison de leur accès limité aux institutions financières internationales.

Le Bureau de l'évaluation du FEM est une entité indépendante qui rend compte directement au Conseil du FEM et a pour mandat d'évaluer les programmes et priorités des différents domaines d'intervention du FEM.

La version complète du *Annual Country Portfolio Evaluation 2009* (Evaluation Report N° 50, 2009) est disponible sur le site web du Bureau de l'évaluation du FEM, www.gefeo.org. Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter le Bureau de l'évaluation du FEM (gefevaluation@thegef.org).